

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 2 décembre 2010

Présents : MM. Christian SORET, Bernard LEROY, Claude DASSE, Thierry VANDEBROUCK, Alain ROCHETTE, Gilles THOMAS, Gérard PAQUERAUD
Mme Sylviane BERTIN, Melle Fabienne DRUOT, Mme Catherine CARPENTIER

Absents avec pouvoir :

M. Christian FAUCHET avec pouvoir à M. ROCHETTE
Melle Marie VONCKEN avec pouvoir à M. SORET

Absent : M. Jean-Jacques LETAILLEUR

Secrétaire de séance : Claude DASSE

La séance est ouverte à 20 h 30

Le conseil municipal a délibéré et pris position sur les sujets suivants :

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2010

Le procès-verbal du conseil municipal du 30 septembre 2010, est **approuvé**, à l'**unanimité** des membres présents.

2) SMIRTOM : DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNE DE SAILLY (78)

Le Conseil, à l'**unanimité**, **prend acte** et **approuve** le retrait de la commune de Sailly (78) du Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du Vexin (SMIRTOM).

3) REALISATION D'UN DIAGNOSTIC SUR L'ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE : DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE COMMUNAL A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE VIOSNE (CCVV)

Les membres du conseil municipal demandent à M. le Maire de contacter le Président de la CCVV pour obtenir un montant estimé de la dépense pour la commune.

4) EGLISE (TRAVAUX DES CLOCHES)

Les travaux sont terminés et réalisés par la Société BODET, pour un coût de 4.411 € HT.

5) POINT SUR LA REFECTION DE L'APPARTEMENT DE L'EX-BUREAU DE POSTE : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal attend la notification du montant de la subvention accordée par Monsieur HOUILLON, sur sa réserve parlementaire avant d'engager les travaux de réfection complète de l'appartement de l'ex-bureau de Poste.

Compte tenu de ces travaux de réfection, estimés à 20.000€, Madame Carpentier demande le réajustement du loyer mensuel prévu par le conseil municipal du 25 mai 2010, à savoir : 550€ de loyer et 130€ de charges. En conséquence, les membres du conseil municipal demandent à Monsieur le Maire de solliciter Monsieur ARNAULT, responsable de l'agence immobilière du village, pour déterminer avec lui, la valeur locative possible de l'appartement rénové.

6) POINT SUR PROJET « ESPACES LOISIRS & SPORTS » CONTRAT RURAL : DEMANDE DE SUBVENTION

- Le projet est finalisé
- Les demandes de subvention sont lancées auprès de la Région et du Département, dans le cadre d'un Contrat Rural.

7) POINT SUR PROJET « AMENAGEMENT DU VILLAGE » & ETUDE POTENTIELLE PAR LES ARCHITECTES « DOHY/FIGEA » (CONFIRMATION DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL SUR CE PROJET)

L'étude et les chiffrages potentiels sont confiés aux cabinets des Architectes « Dohy/Figea ». Ces cabinets ont été les seuls à répondre à l'appel d'offres de la commune, aux entreprises potentiellement concernées.

Cette offre sera étudiée en fonction de notre décision de solliciter ou non un contrat « Aménagement de Village ». Le groupe de travail « Aménagement de Village » sera constitué des membres du groupe « Contrat Espaces Loisirs » et de Catherine Carpentier et Gilles Thomas.

8) CREATION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de procéder à l'élection de 7 délégués :

Nom	Prénom	Fonction	Adresse	Titulaire ou suppléant
LEROY	Bernard	Adjoint	41, rue du Vexin	Titulaire
DASSE	Claude	Adjoint	26, rue de l'Isle	Titulaire
ROCHETTE	Alain	CM	22, rue du Vexin	Titulaire
SORET	Christian	Maire	8, rue du Vexin	Suppléant
PAQUERAUD	Gérard	CM	30, rue du Général de Gaulle	Suppléant
THOMAS	Gilles	CM	24, rue de l'Isle	Suppléant
DRUOT	Fabienne	CM	5, rue de Berval	Suppléante

9) COMPTE-RENDU SUR L'OPERATION DU 20 NOVEMBRE « JE JARDINE MON VILLAGE »

Cette opération s'est déroulée avec succès. Grâce aux nombreux participants, dès le printemps prochain, les plantations donneront, aux yeux de tous, un tout autre visage de notre village.

Monsieur Rochette propose à l'ensemble des membres présents du conseil que la mise en place d'un paillage sera effectuée afin d'éviter aux nombreuses mauvaises herbes de nuire au développement des végétaux implantés. Ce paillage sera réalisé en 2 fois sur une surface estimée à 192 m², l'intervention sera effectuée par la Société CHENE VERT. Le montant de ces travaux s'élève à 200 € H.T.

Monsieur Paqueraud a présenté le bilan de la première phase. *Monsieur Rochette* rappelle que la méthodologie mise en place par le groupe de pilotage du projet à créer des « outils clés » permettant de définir, avec les jardiniers volontaires, la nature des végétaux à planter et le plan de plantation de chacun des vingt-deux sites des rues de l'Isle, du Général de Gaulle, de l'école et de la garderie du village, concernés.

Les membres du conseil tiennent à remercier les membres du groupe de pilotage pour leur dévouement ainsi que Monsieur Loison pour ses conseils, son implication apportée à la logistique de l'opération et dans la méthodologie de plantation des vivaces qu'il a su transmettre aux enfants de l'école et de la garderie.

L'opération sera poursuivie, comme prévu en 2011, avec les habitants des autres rues du village.

10) NOMINATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT : SOURCE DE BERVAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Monsieur Gilles THOMAS, délégué suppléant de la Source de Berval, en remplacement de Monsieur JANVIER, démissionnaire.

Madame Carpentier demande sur quels critères ce choix a été fait ; elle fait remarquer qu'elle n'a pas pu participer à ce choix, dans la mesure où elle était en réunion à la C.C.V.V. le jour de la délibération sur ce sujet.

Questions diverses :

- Curage des fossés existant, rue de Berval : les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident l'engagement des travaux à la Société EVVO pour un montant de 17.851,50 € H.T. Par ailleurs, ils demandent à Monsieur le Maire de faire constater les travaux réalisés, par un huissier.

- Départ en retraite de Madame PASTERNAK en 2011 : les membres du conseil demandent à Monsieur le Maire de contacter le CIG à Versailles et l'Union des Maires du Val d'Oise, dès début janvier 2011, pour lancer le recrutement.
- Groupe de jeunes CCVV : Madame Carpentier, déléguée par le conseil municipal sur l'information « jeunesse » de la Communauté de Communes du Val de Viosne fait un point sur les éléments de la réunion organisée par la CCVV le 23/09/10 : la CCVV se propose d'organiser, en avril prochain sur le parc de la Richarderie, à Marines, une première rencontre de jeunes référents de 11 à 16 ans qui seront « porteurs d'un projet » dans les domaines sportif, culturel et artistique. Une annonce propre au village, par affichette et par le Site Internet de Grisy-les-Plâtres, leur sera prochainement faite.
- Cantine : Compte tenu de récentes réclamations de parents, élus au conseil de l'école du village, quant à la qualité des menus proposés à leurs enfants, par la restauration scolaire municipale, il est décidé de créer une « commission cantine » : *Mme Carpentier et M. Rochette* proposent leur candidature. Une réunion avec le Traiteur, les Parents d'Elèves élus et les Membres de la Commission sera organisée sur ce sujet, après les vacances scolaires de Noël.
- Surveillance d'élèves de l'école « hors temps scolaire » : La demande de parents d'élèves, élus au conseil de l'école du village et de celle d'une surveillante d'élèves, de procéder au recrutement d'une personne supplémentaire pour assurer la surveillance des élèves des classes du 1^{er} degré, durant la récréation, à l'heure du déjeuner des enfants de Maternelle, fait l'objet d'une recherche sur le taux d'encadrement réglementaire d'enfants « hors temps scolaire ». A son issue, une réponse circonstanciée, sera faite aux intéressés.

Cette réponse sera accompagnée d'une proposition de règlement de la dépense supplémentaire (répartition parents/mairie ; à voir).

- Route de Corneilles :

Madame Bertin demande que soient engagés des travaux sur la route de Corneilles afin de canaliser le trop-plein d'eau provenant de l'ancienne mare de Monsieur Vanthuyne afin d'éviter un gel de la chaussée, qui pourrait provoquer un accident.

- Devis de réfection du parking de la mare du Soleil Levant

Nous avons reçu un premier devis de la Sté COCHERY d'un montant de 25.396,86 € HT. Les membres du conseil municipal chargent Monsieur le Maire de se renseigner auprès des Sociétés EVVO et DESPIERRE pour obtenir deux autres offres de comparaison.

Monsieur Neveu demande de prévoir, dans l'appel d'offres, le passage de fourreau en attente pour le futur éclairage et une ouverture automatisée d'une porte accès parking.

Les membres du conseil municipal demandent à Monsieur le Maire de faire procéder, dès à présent, au nettoyage du chemin d'accès, actuellement très encombré.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à **23 h 00**